



# INVITATION

## LES VIEILLES FORÊTS : MIEUX LES CONNAÎTRE ET MIEUX LES PRÉSERVER À L'AIDE DU LIDAR

Retour d'expérience basée sur l'utilisation du LIDAR dans le Morvan et les préalpes du Nord (Massif des Bauges, Chartreuse et Vercors) présenté par **Marc FUHR Ingénieur-Chercheur, INRAE-LESSEM (laboratoire d'étude des socio-écosystèmes de montagne)**



Cartographier les forêts écologiquement matures, ou vieilles forêts, est une étape nécessaire pour préserver les écosystèmes forestiers les plus remarquables sur nos territoires. Depuis deux ans, les Parcs naturels régionaux des massifs préalpins (Bauges, Chartreuse, Vercors) et du Morvan ont missionné l'INRAE pour les caractériser et les localiser à partir des données LIDAR [télédéttection par laser].

Pourquoi s'intéresser à la maturité écologique des forêts, quels sont les apports du LIDAR pour modéliser cette maturité, quelles sont les données préalables nécessaires à cette méthode, quels sont les résultats obtenus sur ces territoires ?

Pour aborder toutes ces questions, **les Parcs naturels régionaux du Morvan, du Massif des Bauges, de Chartreuse et du Vercors** vous proposent un retour sur cette expérience au cours d'un **webinaire** :

**le lundi 21 novembre 2022**  
**de 17h à 18h30**

Inscriptions obligatoires avant le 14 novembre 2022

**ICI**

**POIA OS 2 "Protéger la biodiversité et les continuités écologiques alpines"**

Caractériser et définir les enjeux de trame fonctionnelle déclinés aux zones intermédiaires et aux forêts matures pour mieux accompagner la résilience des milieux et des usages face aux changements climatiques"

Mutualisation stratégique en inter-parcs naturels régionaux des massifs préalpins



Avec le concours de l'Union européenne, L'Europe s'engage sur le massif alpin avec le Fonds européen de développement régional. Co-financé par le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, le Conseil régional sud Provence Alpes Côte d'azur et l'État - Agence nationale de la cohésion des territoires - FNADT-CMA

Le projet « Connaissance et préservation des Forêts à Haute Valeur Écologique du Morvan » est cofinancé par l'Union européenne, L'Europe s'engage dans le Massif central avec le fonds européen de développement régional.